

Lieux ressources – ateliers ponctuels

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Se concerter en début d'année• Etablir des projets en fonction du projet d'établissement• Recenser les besoins et les ressources
Mots-clefs	Investissement, ressources
Niveaux	tous
Outils	Pistes pour s'organiser
Auteur(s)	Groupe de travail d'Evelyne Ballanfat, académie de Créteil, 2008
Fiches en lien	Dialoguer avec les familles et donner une place aux parents

Une des particularités de l'accompagnement personnalisé est la double volonté de :

- Conduire une réflexion pédagogique sur l'aide donnée aux élèves après la classe
- Tenir compte des différents partenaires locaux et de les associer au dispositif.

A cette fin, il est indispensable de recenser les ressources locales dont peuvent disposer les élèves et les intervenants :

- lieux culturels à proximité : bibliothèque, médiathèque, centre culturel, CIO...
- offres diverses et possibilités de collaboration avec des personnes extérieures – du milieu associatif par exemple – susceptibles d'apporter une aide ponctuelle ou régulière.

Comment construire un projet

Projets	Permettent de définir ce qui relève de l'accompagnement personnalisé en fonction : <ul style="list-style-type: none">• du projet d'établissement• des textes en vigueur
Concertation	Elle se fait en début d'année et permet de décliner les besoins ponctuels résultant de l'élaboration des projets : <ul style="list-style-type: none">• aide aux devoirs,• ateliers ponctuels,• aide méthodologique,• préparation au brevet,• rattrapage B2I, mais aussi : <ul style="list-style-type: none">• apprentissage des premiers gestes de secours,• aide à l'orientation...
Ressources	On distingue les différentes ressources humaines : <ul style="list-style-type: none">• pour la constitution des équipes : enseignants, personnel vie scolaire, documentaliste, Psy-EN, intervenants extérieurs,• pour des actions ponctuelles : organisation d'un carrefour des métiers, par exemple,• pour tisser des liens avec les familles : sollicitation et implication des parents. Pour les ressources matérielles , on répertorie la disponibilité : <ul style="list-style-type: none">• du CDI qui doit, autant que possible, être libre sur les créneaux horaires de l'accompagnement personnalisé et mettre à disposition des élèves plusieurs jeux des différents manuels scolaires utilisés en classe, ou permettre un accès aisé à différents outils d'orientation (GPO par exemple) ;• du CIO, lieu ressource indispensable pour réfléchir, avec les élèves, à leur orientation ;• de la salle vidéo, qui permet de projeter des vidéos éducatives (cf le site <i>tv...</i>)• de la salle informatique pour aborder sous un autre angle les différentes matières enseignées et utiliser divers logiciels (<i>mathenpoche</i>, <i>aide à la lecture</i>) ;• des différents lieux culturels tels que bibliothèque, centre de documentation, médiathèque, cinéma, centre culturel...• des écoles primaires voisines, notamment pour envisager le lien CM2/6^{ème}.• Des collèges / lycées voisins, pour le lien 3e-2nde